

le Rosa-lien



mars 2010
numéro 117

Paroisse Sainte-Rosalie 50, boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris tél. 01 43 31 36 83 fax: 01 43 31 70 55
www.sainte-rosalie.org e-mail: paroisse@sainte-rosalie.org

Dans ce numéro

Agenda	page 1
Robert SCHUMAN	page 1-2
Le CCFD	page 1-3
Le billet de Patrick	page 3
A propos	page 4

L'agenda de mars

jeudi 4	<u>Partage d'Évangile</u> 20h-21h
jeudi 4	<u>M.C.R.</u> réunion à 15h00 (Mouvement Chrétien des Retraités)
lundi 8	<u>Les racines juives du christianisme</u> 20h-22h (voir p.4)
jeu. 11	<u>Groupe biblique</u> à 17h00
ven. 12	<u>Groupe oécuménique</u> à 20h15 à la maison paroissiale de ND de la Gare 8 rue Dunois Paris 13 ^{ème}
ven. 12	Préparation à 19h30 de la célébration de réconciliation du samedi 20 mars
dim. 14	Messe à 11h00 suivie d'une rencontre avec V. Makongo (voir p.3)
jeu. 18	<u>Partage d'Évangile</u> 20h-21h
sam. 20	Messe et célébration de Réconciliation à 18h30 (voir p.4)
sam. 20	<u>Catéchisme CE1</u> : réunion à 14h
sam. 20	<u>Groupe St Vincent de Paul</u> Repas de fraternité à 12h00
lun. 22	<u>Groupe St Vincent de Paul</u> Rencontre-Café à 14h15
lundi 22	<u>Les racines juives du christianisme</u> 20h-22h (voir p.4)
mer. 24	<u>Catéchisme CE1/CE2/CM1/CM2</u> Journée de temps fort : 10h à 16h
sam. 27	Formation à la lecture avec A. Juliens 14h-16h (voir page 4)
dim. 28	<u>Dimanche des RAMEAUX</u> : 11h Messe des familles. Bénédiction des rameaux au début de chaque messe.
mar. 30	<u>Préparation au baptême</u> : 20h30

Robert SCHUMAN (1886-1963)

de Claude Dinnat

Cette année sera fêtée le 60^e anniversaire de l'Acte Européen de Robert Schuman. En effet, sa Déclaration du 9 mai 1950, plaçant la production franco-allemande du charbon et de l'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe, avait entraîné la création de la **Communauté européenne du charbon et de l'acier** (C.E.C.A.), qui est à l'origine de l'actuelle Union européenne. Celui que l'on a appelé *Le Père de*

l'Europe était un homme engagé, qui a su mener de front ses responsabilités politiques et sa vie de prière, à la fois respectueux de la laïcité et fervent chrétien. **Alcide de Gasperi**, homme d'État italien, a dit de lui : « *Les hommes portent déjà dans leur cœur ce que, selon la parole du Christ, Dieu désire d'eux : Qu'ils soient un ! Nous-mêmes, hommes politiques, nous avons adopté ce langage, et cet homme prévoyant et lucide qui s'appelle Schuman en est la preuve* ». (suite page 2)

LE CCFD

de Roger BOËDOT

Le CCFD – Terre Solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) et le temps du Carême

Les origines :

Par le terme « développement », dans le sillage du Concile Vatican II (1962-1965), Paul VI dans son encyclique *Populorum Progressio, développement des peuples* (1967), voulait désigner avant tout l'objectif de faire sortir les peuples de la faim, de la misère, des maladies endémiques et de l'analphabétisme. A sa suite, le CCFD reçoit mission des évêques de France pour faire vivre la solidarité entre les peuples en agissant pour le développement. Né dès 1961, d'un commun accord entre des mouvements d'Action catholique et des services d'Eglise déjà engagés dans des actions de solidarité nationale et internationale, il reçoit alors, des évêques, la mission d'animer et de gérer une collecte de Carême de

l'Eglise de France. Sa dénomination actuelle lui est donnée en 1966.

Sa philosophie :

Dés ce moment là, la notion de développement que défend le CCFD fait appel à une notion globale de la personne humaine, qui a la capacité d'être acteur de sa propre histoire. En plaçant l'homme, tout homme et tout l'homme, au cœur des préoccupations de l'Eglise, l'enseignement social de l'Eglise fait de la destination universelle des biens un point de repère central pour notre action de solidarité (lire l'encyclique *Caritas in veritate, l'amour dans la vérité* de Benoît XVI). Il s'agit de nous engager tous ensemble (que l'on soit pauvre ou riche) au service de toute la communauté humaine, en mettant en valeur, d'une part les richesses potentielles, (créatives, culturelles et spirituelles) de chaque être humain, (suite page 3)

(suite p. 1 : Robert SCHUMAN)

Une jeunesse allemande

Ses origines, les études qu'il a suivies durant sa jeunesse, aident à comprendre les choix politiques européens qu'il assumera lorsqu'il se trouvera aux leviers de commande des divers gouvernements français de la IV^e République.

En effet, son père Jean-Pierre, né en 1837, était français de langue allemande, dans un bourg lorrain à la frontière franco-luxembourgeoise, et sa mère luxembourgeoise. Mais, en 1871, après la défaite de Sedan, une partie de la Lorraine fut annexée à l'Empire allemand : c'est ainsi que Robert, né dans un faubourg de la ville de Luxembourg, fut allemand de naissance.

À l'école primaire, dans la capitale du Grand Duché, il apprit le français, ses deux premières langues étant le luxembourgeois et l'allemand. En 1904, il passa son *Abitur* (baccalauréat) à Metz, ville impériale allemande. Ses études supérieures de droit se déroulèrent à Bonn, Berlin, Munich et Strasbourg. Il étudia également l'économie, les sciences politiques et la philosophie.

En juin 1912, il ouvre à Metz un cabinet d'avocats. Après avoir exercé des responsabilités publiques comme, par exemple, président d'un grand rassemblement catholique en 1913, administrateur territorial en Moselle pendant la guerre de 1914-18, c'est à partir du retour de l'Alsace-Lorraine dans la République française qu'il commence vraiment une carrière politique. Sa détermination est forte et toute son action, aux différents postes qu'il a occupés, trouve sa justification dans la conviction qu'il a, un jour, exprimée : « *La démocratie doit son existence au christianisme. Elle est née le jour où l'homme a été appelé à réaliser dans son existence temporelle la dignité de la personne humaine, dans la liberté individuelle, dans le respect des droits de chacun et par la pratique de l'amour fraternel* ».

Engagement politique

Dès 1919, il est élu député de la Moselle. De 1924 à 1938, il siège à la Chambre des députés dans les rangs

des démocrates-populaires. Son passage au gouvernement, où il a été nommé comme sous-secrétaire d'État pour les Réfugiés, en mars 1940, sera de courte durée puisque, le 10 juillet 1940, les « pleins pouvoirs » seront votés au maréchal Pétain. Robert Schuman fera partie des 568 parlementaires qui ont ainsi signé l'acte de mort de la III^e République.



Mais son opposition au nazisme ne se fait pas attendre et il est arrêté par la Gestapo, mis au secret dans la prison de Metz avant d'être transféré à Neustadt, le 13 avril 1941. Il a 56 ans lorsqu'il s'évade et rejoint la zone libre en passant par l'abbaye de Ligugé, puis la Trappe de Notre-Dame-des-Neiges.

À la Libération, il participe à la fondation du **Mouvement républicain Populaire** (M.R.P.), est élu à l'Assemblée nationale, où il siègera jusqu'en 1962.

Son rôle politique est primordial puisqu'il sera successivement ministre des Finances, ministre des Affaires étrangères, plusieurs fois président du Conseil des ministres, enfin président de l'Assemblée parlementaire européenne en 1958.

Son titre de gloire, si l'on peut s'exprimer ainsi, sera la création de la C.E.C.A.. Il croyait profondément à la nécessité d'une réconciliation franco-allemande. Puisque **Konrad Adenauer** assumait la direction de la nouvelle République fédérale allemande et que les chrétiens-démocrates français étaient au pou-

voir, les convictions catholiques des uns et des autres devaient favoriser ce rapprochement. Pour Robert Schuman, l'origine chrétienne de cette initiative devait former le ciment de l'unité entre les pays d'Europe occidentale. Le projet que lui soumit **Jean Monnet** fut donc bien accueilli et il en prit la responsabilité. L'Union douanière pour le charbon et l'acier entre la France et l'Allemagne devait s'étendre à d'autres nations, et une autorité supranationale fut instaurée. Ce fut un succès, malgré l'échec de la **C.E.D.** (Communauté européenne de défense), que l'établissement du Marché commun confirma.

On a pu toutefois reprocher à Robert Schuman de n'avoir pas été aussi clairvoyant dans les problèmes d'outre-mer concernant l'Indochine et, plus tard, l'Afrique du nord. Notons pourtant que, en 1953, alors qu'il était en charge du dossier marocain, il tenta de s'opposer à la déposition du roi Mohammed V, ce qui lui valut d'être évincé du gouvernement.

Le chrétien

Robert Schuman fut un homme d'État à la fois nourri d'Évangile et respectueux de laïcité. Il était très à l'aise en exerçant de hautes fonctions dans un État laïc. Il savait collaborer avec des politiciens qui ne partageaient pas ses convictions religieuses. C'est qu'il n'aurait pas accepté de recevoir des consignes de l'Église dans les domaines qui relevaient de l'action et de décisions politiques. Il puisait par contre dans sa foi, dans la doctrine sociale de l'Église catholique, cette source de l'idéal de liberté et de fraternité qui inspirait sa vie de responsable politique.

Il allait, discrètement, à la messe tous les jours. Dès l'aube, il lisait soit une partie du bréviaire en latin, soit l'office monacal des Laudes. Ainsi portait-il, dans la prière quotidienne, la lourde charge de ses responsabilités et y cherchait-il le discernement nécessaire à la prise de décisions.

Il est mort le 4 septembre 1963. Un procès en béatification a été ouvert en 1991.

Le billet de Patrick

Accueil... Ce mot est souvent revenu dans nos échanges pendant notre seconde Assemblée paroissiale du 14 février.

Accueil de l'autre, de l'étranger, de celui qui vient ici porteur de sa culture et de sa différence. L'accueillir comme il est, avec ses espoirs trop souvent déçus et la douleur de l'absence d'une famille restée au pays. L'accueillir comme un ami avec qui on a plaisir à échanger quelques paroles.

Faire que nos assemblées dominicales soient vraiment accueillantes à tous, aux enfants qui parfois troublent nos prières et à leurs parents qui les guident dans ces premiers pas vers le Christ et qui savent que nous acceptons d'être ainsi dérangés, bousculés par ces petits qui égalaient par leurs présences.

Que dimanche après dimanche nos assemblées soient aussi accueillantes à ceux qui arrivent dans notre quartier. Qu'ils découvrent vite qu'ils ont toute leur place dans notre communauté et qu'elle s'enrichit de leur présence. Que nous sachions faire tomber les barrières qui nous empêchent de nous découvrir frères et sœurs en Jésus Christ, que d'un simple « bonjour » nous commencions à nous connaître vraiment, à nous apprécier comme des personnes à aimer du même amour dont le Père nous aime.

Accueil de tous les chercheurs de Dieu : chrétiens d'une autre Eglise, personnes en recherche de sens à donner à leur vie, membres de diverses religions qui se sentent bien dans nos assemblées, présents silencieusement, secrètement même, heureux d'être là pour partager un moment spirituel. Ils sont pour nous les témoins de l'universalité que nous désirons et que nous voulons construire et servir.

Accueil enfin de ceux qui, portant le poids de leur vie, viennent la confier à la prière de notre communauté. Ils savent que les cris de leurs souffrances font écho en nous. Ils savent que nous prions pour eux, avec eux, sans même les connaître et que Dieu sait combien la vie est dure, difficile et qu'ils sont parfois proches du désespoir. Leur présence donne du sens à nos rassemblements dominicaux. Ils sont au milieu de nous les reflets de Celui que nous ne connaissons pas mais qui se révèle à nous dans la Parole donnée et le Pain rompu.

Depuis quelques jours nous vivons le temps du Carême. Faisons du mot « accueil » une réalité visible et durable. Nous témoignerons ainsi de l'Amour de Dieu manifesté en Jésus Christ et que nous avons mission de dévoiler à tous ceux que nous rencontrons.

(suite page 1 : le CCFD)

et d'autre part les capacités collectives mises en œuvre pour le bien de chacun, pour la préservation et le renouvellement des biens de la terre.

Sa méthode :

Le CCFD, organisme d'Eglise, se veut au service des aspirations profondes de l'humanité et de l'alliance de Dieu avec tous les hommes. Cette volonté implique qu'il agit dans le monde en partenariat avec les églises locales (voir l'encadré) et avec les organisations ou associations, catholiques ou non, qui oeuvrent pour le développement selon les principes auquel le CCFD se réfère. En ce sens, le partenariat engage souvent le CCFD dans un dialogue interreligieux, essentiel pour la promotion de la paix.

Acteur de développement dans l'espace public international, le CCFD travaille pour changer les mentalités et les comportements, lutte contre les causes structurelles de la pauvreté et les inégalités, et promeut un monde où chacun pourrait vivre dignement et agir pour le bien de tous. Le développement est un processus collectif réalisé par les intéressés eux - même.

En Haïti, par exemple, le CCFD travaille avec deux associations : l'Institut de Technologie et Animation (ITECA) et le Conseil national de financement populaire (KNFP) dont les projets sont détaillés sur le site internet indiqué ci-dessous.

Son statut :

Constitué en association selon la loi 1901, reconnu d'utilité publique en 1984, le CCFD a reçu en 1993 le label Grande Cause Nationale. Il a le statut de consultant auprès du Conseil économique et social des Nations Unies et est, aujourd'hui, la première ONG française de solidarité internationale. Organisme d'Eglise et ONG de développement, ces deux réalités sont indissociables et constitutives de l'identité du CCFD. Il agit en toute transparence, ses comptes sont régulièrement soumis à la Cour des Comptes. Rapports d'activités et financiers, liste des projets soutenus et réalisations sont accessibles sur son site internet : <http://www.ccf.asso.fr>

Si vous désirez mieux connaître le CCFD, adhérer au mouvement, n'hésitez pas à vous adresser au représentant du CCFD à Sainte Rosalie, Roger BOËDOT.

CARÊME 2010, à PARIS, UN PARTENAIRE de la RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE du CONGO TÉMOIGNE DE SON PROJET

Valentin Makongo sera toute la journée du dimanche 14 mars dans notre doyenné, à Sainte Rosalie pour la messe de 11 heures. A l'issue de cette célébration, ceux qui le souhaitent pourront échanger avec lui pendant une 40^{ème} de minutes. Une réunion publique se tiendra également dans les locaux de Sainte Anne à 15 heures et à la messe du soir.

Il témoignera des projets « Ensemble pour un État de droit » que conduit la commission épiscopale *Justice et Paix* dans ce pays. *Justice et paix* est un service d'Eglise composé de citoyens animés par leur foi chrétienne et qui ont pour objectif la défense des plus faibles dans leur pays. Le partenariat avec le CCFD est né en juillet 2004, à la suite de la participation d'une délégation d'évêques français à la Conférence Épiscopale d'Afrique Centrale. Depuis, un programme d'éducation civique et électorale destiné à faire participer les citoyens congolais au processus de paix et de réconciliation a été mis sur pied. Ce programme a fortement contribué à la réussite des élections de 2006. Le pays s'est doté d'institutions élues au niveau national et provincial avec pour étape suivante l'organisation d'élections locales reportées à de multiples reprises et maintenant prévues en 2010. Le projet mis en œuvre en 2007, « Réconciliation et bonne gouvernance », vise à faire connaître les enjeux de la gouvernance locale, mettre en place des comités locaux de gouvernance participative, les former au dialogue et à la concertation avec les élus locaux, faire connaître la loi électorale et éduquer les citoyens aux processus et enjeux de l'élection locale, enfin d'observer le déroulement du scrutin.

si vous aimez lire

VERBE SACRÉ

HORAIRES

Ces ouvrages peuvent être empruntés à la LECTURE BUISSONNIERE, bibliothèque de quartier sise dans une ancienne boucherie 28 rue de la Reine Blanche 75013 Paris.

Contact : Bernard FISCHER 06 68 45 64 85

site : www.brbl3.org (Rosalien n°93 de juin 2007)

Le dernier livre de YANNICK HAENEL « **Jan Karski** », prix Interallié 2009, a suscité une violente polémique, particulièrement avec CLAUDE LANZMANN, l'auteur de SHOAH où on voit témoigner Jan Karski. Au-delà du coup médiatique de l'éditeur, PHILIPPE SOLLERS pour Gallimard, et de l'accusation de plagiat du script de LANZMANN, aggravé du résumé abusif du livre écrit par JAN KARSKI en 1944, se pose une fois de plus la question de savoir si un romancier peut s'emparer de faits historiques pour les passer au crible de sa fiction.

Jan Karski est un jeune officier Polonais qui, par son intelligence, sa chance et son courage, échappe à Katyn, s'évade d'un camp soviétique, des griffes de la Gestapo, et devient dans les pays occupés, puis devant les Alliés, le messenger du gouvernement polonais en exil de SIKORSKI. Impuissant, il assiste à l'effondrement de la Pologne abandonnée à Staline après Hitler, comme à l'abandon des Juifs européens, voués à un massacre sans nom. La résistance du ghetto de Varsovie le fait pénétrer dans les lieux et le supplie de demander des armes aux Alliés, comme il pénétrera aussi dans un autre camp perdu dans la forêt, dont le souvenir hantera plus tard ses nuits. Il portera son message au plus haut niveau et rencontre ROOSEVELT par l'intermédiaire de l'ambassade polonaise. Il parle de ce qu'il a vu, l'extermination des Juifs européens, de l'existence de résistants juifs comme de la résistance intérieure des Polonais, des Hongrois, des Slovaques, de ce qui deviendra « les pays de l'Est ». La fin de l'écriture de son livre -voué à un grand succès- coïncide avec l'appel des insurgés polonais de Varsovie écrasés par les nazis tandis que l'armée russe attend sans broncher à quelques kilomètres. Jan Karski multiplie interventions et conférences. En vain. Sur aucun de ces sujets, ses interlocuteurs ne peuvent ni ne veulent l'entendre. Son livre en 1944 est un dernier cri de désespoir et d'avertissement pour l'histoire à venir, puis il se mure dans le silence jusqu'à ce que bien des années plus tard, ses étudiants américains, sa femme juive, l'insistance de Claude Lanzmann, l'amènent à témoigner. Il n'a sauvé ni son pays ni les Juifs européens mais sa parole leur redonne l'existence, témoigne de leur combat. C'est leur parole qui porte la sienne. Et cette remarque d'un rabbin de Jérusalem prend un sens particulier pour ce catholique. Que dit le commencement de l'évangile de Saint Jean ?

A Landévennec, sur la presqu'île de Crozon, face à la rade de Brest, des moines au 5ème siècle trouvèrent refuge pour fonder une première abbaye, un lieu ouvert à l'oraison...

A l'heure où l'on s'inquiète de l'avenir qui sera laissé à nos héritiers, nous désirons par le verbe mis en scène susciter la création d'un art oral et vivant qui trouvera sa pleine résonance et sa beauté auprès des hommes de notre temps...

2010 sera la première étape... avec les voix de Paul Claudel et d'Henri Meschonnic.

Dans le décor exceptionnel du site de l'ancienne abbaye, « Verbe Sacré » souhaite promouvoir un acte artistique annuel, à l'écart des préoccupations quotidiennes et destiné à tous les publics, conviant chacun à voir et entendre des œuvres, à découvrir des textes chargés d'une grande force et d'une espérance accordées à l'esprit du lieu.

Antoine Juliens,

Directeur artistique de « Verbe Sacré »

Pour plus d'informations,

consultez le site : www.teatr-opera.com

**JOURNEE DE REFLEXION,
DE MEDIATION ET DE PRIERE**
proposée par l'ACI diocèse de Paris
avec Hugues DERYCKE, prêtre

Le chemin

qui conduit à l'Eucharistie
... l'Eucharistie à la vie.

samedi 13 mars 2010

10h - 16h30

Paroisse Saint Eloi

1 place Maurice de Fontenoy 75012 PARIS

Pour le repas, chacun apportera un plat et une boisson à partager.

renseignements : 06 88 49 59 74

mail : aci75@acifrance.com

Samedi 27 mars de 14h00 à 16h00

Pour ceux et celles qui veulent mieux maîtriser la proclamation des lectures de la messe sont invités à se retrouver avec Antoine Juliens que nous connaissons bien. Merci de se signaler à l'avance à l'accueil ou au tél 01 43 31 36 83

OUVERTURE DE L'EGLISE

en semaine 8h 20 à 19h 00
le dimanche 8h30 à 12h 00

MESSES

du mardi au vendredi : 8h30

samedi : 18h30

dimanche : 9h00 et 11h00

ACCUEIL

du lun au vendredi :

10h-12h et 16h30-19h

samedi : 10h00 - 12h00

SECRETARIAT

du lundi au vendredi : 9h00-11h00

ACCUEIL des PRETRES

Patrick SOUËTRE /Hubert CAUCHOIS
sur Rendez-Vous au 01 43 31 36 83

Père P. NAULLEAU samedi 10h - 12h

**LES RACINES JUIVES
DU CHRISTIANISME**

Les trois paroisses de l'ouest du XIII^e (Ste Anne, St Albert, Ste Rosalie) proposent en commun une formation sur les racines juives du christianisme. Les séances auront lieu

les lundis 8 et 22 mars de 20h à 22h à la crypte ARARAT (derrière l'église Ste Anne, accès par le 11 rue Martin Bernard.)

Le 8 mars, le Père Goeffroy de Talhouët nous entretiendra sur la parole de Jésus

« Je suis venu accomplir la loi ». Le lundi 22 mars, Jérôme Perrin nous parlera de : L'accès des païens aux richesses d'Israël : de la synagogue à l'Eglise.

Les 2 dernières séances sont prévues les lundis 12 avril et 3 mai.

**SACREMENT
DE RECONCILIATION**

Nous pourrions vivre pendant le carême la démarche de conversion au cours d'une célébration communautaire du sacrement de la Réconciliation le samedi 20 mars pendant la messe de 18h30. C'est avec celles et ceux qui le voudront bien que nous préparerons cette célébration en nous retrouvant le vendredi 12 mars à 19h30 dans les locaux paroissiaux.

nos peines et nos joies du mois de février à Ste-Rosalie

Nous leur avons dit adieu : Janine VILLENEUVE, Emmanuelle HAMELIN

Il a reçu le sacrement du baptême : Paul MIGNOT le dimanche 28 février